

---

# Les rapports science-société

## *Le cas particulier de la linguistique*

---

Conrad Ouellon, professeur  
*Département de langues et linguistique*  
*Université Laval*

L'examen des rapports susceptibles d'exister entre la science et la société peut se faire de différents points de vue. On peut aborder la question sous l'angle philosophique, mais nous préférons privilégier l'aspect très pragmatique, celui précisément que l'on a tendance à mettre de côté. Au préalable, il faut peut-être tenter de répondre à certaines questions. Comment peut-on définir la linguistique ? Comment la société, universitaires d'autres disciplines compris, perçoit-elle les linguistes ? Nous ne présenterons pas ici une définition de la linguistique ; les linguistes eux-mêmes s'entendent difficilement sur ce sujet. Intéressons-nous plutôt à la seconde question, puisque la réponse donne des indices sur les rapports que nous entretenons avec la société. Le linguiste, c'est en gros quelqu'un qui connaît plusieurs langues, qui édicte des normes (OLF, tests d'admission de maîtrise adéquate du français, etc.), qui rédige des dictionnaires, c'est quelqu'un qui écrit bien, qui parle avec le bon accent.

Peut-on reprocher à la société cette vision étroite, partiellement fautive, du rôle de linguiste ? Non, nous n'avons guère fait d'efforts pour qu'elle nous considère autrement, nous sommes demeurés enfermés dans notre tour d'ivoire. Une bonne partie des linguistes éprouvent eux-mêmes de la difficulté à définir leur rôle, à définir... la linguistique. Par ailleurs, les linguistes, les chercheurs tout particulièrement, ont longtemps regardé et regardent encore avec suspicion

ceux d'entre eux dont les préoccupations de recherche se rapprochent davantage des besoins de la société, ceux qui par conséquent sont reconnus, et consultés, par des gens d'autres couches de la société : nous faisons allusion en particulier aux terminologues, aux rédacteurs de dictionnaires, de manuels, de méthodes d'enseignement, nous parlons des spécialistes de la parole, des rééducateurs, etc.

Le rapport à la société est en quelque sorte dévalorisant ; certains plans de développement départementaux sont éloquentes lorsque arrive le moment de traiter des besoins à satisfaire dans cette société. Bien plus, on laisse trop souvent sentir qu'il n'est guère possible de faire de la recherche et de faire œuvre utile en même temps. À notre avis, la linguistique souffre depuis trop longtemps de ces attitudes d'un autre âge, ici en particulier, ailleurs également.

Il ne faut cependant pas qu'une redéfinition des rapports science-société nous conduise à un autre extrême qui serait d'adopter une attitude telle que ne serait valable que ce qui est utile. Bien au contraire, il faut que cohabitent recherche en linguistique théorique et recherche en linguistique appliquée. Il faut que nous reconnaissons que ces deux types de recherche s'appuient sur la recherche fondamentale. L'Université demeure évidemment le lieu idéal de la recherche de haute volée, sans aucune visée pratique à moyen terme. C'est l'un des rares lieux où l'on peut chercher pour le plaisir de chercher, c'est l'unique lieu où le chercheur, en sciences humaines, peut se laisser aller à ses intuitions, à l'échafaudage de concepts. C'est également, et de plus en plus sous la pression d'une société qui veut légitimement profiter des fruits de ses investissements, le lieu où l'on doit chercher à faire du transfert de connaissances.

De façon particulière, notre science, la linguistique, devrait aussi pouvoir servir cette société. Cette notion relativement nouvelle pour nous de science-service, de science utilitaire fait peur, comme s'il y avait une certaine honte à rendre utilisable notre savoir, comme s'il y avait un mur entre théorie et application. Il peut probablement exister une théorie sans mise en application, mais l'application sans recherche fondamentale préalable est-elle possible ? Certains milieux linguistiques se préoccupent peu que la théorie aboutisse à des applications concrètes, et trouvent même suspects ces aboutissements.

Quelles sont les raisons qui expliquent qu'une discipline demeure ainsi renfermée sur elle-même ? D'une part, c'est notre incapacité de voir la réalité sous l'angle de la société qui est la nôtre, comme si la société se résumait à ce que nous en percevons ; c'est notre méconnaissance de ses besoins. C'est, d'autre part, la crainte de nous exposer à des milieux ayant d'autres visions et objectifs que les nôtres, des milieux que nous connaissons mal.

La recherche linguistique doit sortir du cercle vicieux où elle est trop souvent enfermée. L'université, les facultés de sciences humaines plus particulièrement, les programmes de linguistique plus précisément doivent tendre à combler certains besoins de la société. Il faut proposer des programmes de premier cycle qui fournissent aux diplômés des outils de recherche bien sûr, mais aussi des connaissances et des techniques qui facilitent leur intégration au marché du travail. En recherche, dans les programmes de cycles supérieurs, il faut ouvrir de nouvelles perspectives ; l'enseignement universitaire ne doit pas constituer à toutes fins utiles le seul débouché envisageable à la fin des études. Il faudra donc explorer de nouvelles avenues, ouvrir de nouveaux marchés, viser et accepter la multidisciplinarité. Le chercheur isolé est en effet condamné à disparaître.

Dans le contexte nouveau où nous enferment de plus en plus les règles des organismes subventionnaires traditionnels (CRSHC, Fonds FCAR) qui veulent soutenir en priorité l'infrastructure des groupes de recherche qui sont financés par d'autres sources, le partenariat université-entreprise devient pour plusieurs chercheurs une nécessité. Les sciences humaines ne partent pas gagnantes dans ce contexte. Force est cependant de remarquer une certaine analogie de rapports entre les notions « université-entreprise », d'une part, et « science-société », d'autre part. En tant qu'humanistes, en tant que linguistes particulièrement, nous avons quelques raisons de nous sentir en danger dans ce nouveau rapport de forces ; il nous paraît évident qu'une société qui néglige les sciences humaines pour ne financer que ce qui est rentable à court terme risque d'en payer le prix. La présidente du CRSHC, Mme Paule Leduc, tenait les propos suivants dans une entrevue accordée à *Nouvelles du CRSHC* en octobre 1989 :

De fait, ce que nous déplorons (du rapprochement avec le secteur privé), c'est la vision unitaire de la recherche qui colore toute cette

politique. On ne tient pas compte des modes de fonctionnement fort différents de la recherche en sciences humaines par rapport à la recherche médicale et la recherche en génie par exemple. De plus, cette politique propose une approche très réductrice de la recherche : la recherche scientifique est surtout définie dans une optique utilitaire, et ce faisant, trop aisément identifiée à la recherche industrielle. Or, nous affirmons qu'il s'agit là d'un glissement dangereux. Il ne faut pas oublier que la recherche appliquée ne peut se développer sans une solide base de recherche fondamentale.

Plus loin, Mme Leduc reconnaît que la recherche fondamentale « s'accommode mal d'une politique de financement aléatoire ». Même dans ce contexte de nouvelles règles du jeu, il nous semble possible de tirer notre épingle du jeu, à la condition de faire preuve d'esprit novateur.

Voici quelques exemples simples qui peuvent illustrer de quelles façons peut s'envisager une recherche alliant théorie et pratique qui tienne aussi compte de besoins à satisfaire :

- une recherche sur la typologie des accords des participes passés peut très bien intéresser un fabricant de logiciels si on lui parle d'un correcteur automatique d'orthographe ;
- une réflexion sur les réseaux sémantiques peut être à la base de nouveaux concepts utilisables pour la création ou la mise au point de dictionnaires électroniques moins encombrants, plus accessibles ;
- les études sur la prosodie du français parlé au Québec, sous l'angle variationniste, font d'abord progresser les connaissances linguistiques, mais elles contribuent aussi à l'amélioration des systèmes de synthèse et de reconnaissance de la parole, systèmes sur lesquels travaillent de nombreuses sociétés privées.

Il existe de nombreux autres exemples de liens possibles entre théorie et pratique, en particulier dans le secteur des industries de la langue. Vue sous l'angle utilitaire, la science paraît moins désincarnée, mais elle n'en demeure pas moins une science. Cette manière de voir les choses, que nous avons pu présenter de façon caricaturale, permet toutefois d'ouvrir des perspectives intéressantes sous plusieurs aspects.

Ainsi, dans le cadre de plus en plus étroit des règlements des organismes subventionnaires qui, rappelons-le, poussent à la quête de financement diversifié, les champs d'action que nous avons évoqués faciliteront probablement l'accès à de nouvelles sources de fonds. Ces nouvelles règles ne semblent toutefois pas vouloir favoriser la recherche théorique pure, traditionnelle. L'Université devra donc y consacrer une part de plus en plus importante de son financement.

Par ailleurs, la redéfinition des liens qui doivent exister entre la science et la société, entre la théorie et la pratique, devrait permettre d'ouvrir de nouveaux débouchés à nos étudiants, qui pour plusieurs ignorent tout à fait à quoi peuvent servir leurs études pendant que d'autres sont inscrits à nos programmes parce qu'ils ne savent où aller ou attendent d'entrer dans d'autres facultés.

Une prise en considération des rapports entre science et société, dans le cas particulier de la linguistique, nous oblige évidemment à effectuer certaines démarches, certaines remises en question. Citons de nouveau Mme Paule Leduc :

Je vois deux volets au défi que doivent relever les spécialistes des sciences humaines : premièrement, nous aider à comprendre et à résoudre, en tenant compte de l'aspect humain, les problèmes auxquels sont confrontés le Canada et le monde. Deuxièmement, communiquer les résultats de vos recherches non seulement à vos collègues, mais également au grand public ainsi qu'à ceux et celles qui, comme vous, ont le mandat de servir le public.

Les nouveaux rapports qui sont en train de s'établir entre science et société modifieront, espérons-nous, les comportements des universitaires, des linguistes particulièrement :

- Ils devront clarifier leurs concepts de façon qu'ils puissent devenir accessibles à d'autres milieux que celui des linguistes. Combien d'étudiants diplômés en linguistique, combien de linguistes même sont capables de faire comprendre à leurs amis ou à leur famille ce qu'ils font ?
- Ils devront rechercher la prise de contact avec la réalité concrète par la discussion avec des spécialistes d'autres disciplines qui voient la société sous un autre angle, qui en sont souvent beaucoup plus près qu'eux, qui dans certains champs

de recherche tireraient grand profit des connaissances des linguistes.

- Ils nous inciteront à pousser le développement de la théorie jusqu'à la mise en application, donc à vérifier par l'application si la théorie est valide.
- Ils devront aussi dépasser le discours habituel sur les débouchés des diplômés en sciences humaines. À cet égard, l'Université doit se poser des questions sur la formation qu'elle donne en sciences humaines, et elle le fait plus facilement lorsqu'elle subit la pression des grandes corporations professionnelles.

Il existe des conditions qui peuvent aider à mieux développer les rapports entre science et société, entre recherche universitaire et société. Citons-en quelques-unes :

- Il faut développer l'esprit de marketing, il faut apprendre à vendre notre produit, à communiquer notre science dans un langage accessible, sans jargon. Combien de linguistes seraient en mesure d'intéresser réellement un auditoire en conférence publique ?
- Il faut acquérir une certaine forme d'entrepreneuriat ; il est peu probable qu'on ait recours à nos compétences scientifiques si nous ne sommes connus que de nos propres collègues. Il faut connaître les besoins de la société, trouver les réponses à ces besoins et les proposer à d'autres intervenants.
- Il faut aussi qu'existent respect et esprit de collaboration entre collègues d'une même discipline. Nous n'avons souvent que peu de crédit auprès d'organismes extérieurs, comme auprès du public, parce que ce mérite ne se manifeste pas d'abord entre les chercheurs de la discipline. Il faut donc créer des réseaux scientifiques.
- Il est enfin de toute première importance que nos programmes de formation s'adaptent aux nouvelles réalités sociales. Il serait inconcevable que deux générations d'étudiants d'un baccalauréat en linguistique aient suivi à peu de chose près les

mêmes cours. La linguistique devrait avoir évolué si la société québécoise, elle, a évolué.

Ces diverses opinions, ces prises de position, nous sont inspirées par des expériences vécues au cours des cinq dernières années : entente de collaboration entre la société IBM et l'Université Laval, participation à des conseils scientifiques, rencontres avec des industriels, avec des sociétés privées. Elles s'appuient aussi beaucoup sur des discussions avec des collègues particulièrement actifs en recherche et également soucieux du progrès de la société québécoise, ainsi que sur des discussions avec des étudiants de tous les cycles qui ressentent douloureusement l'écart existant entre la société qu'ils connaissent et dans laquelle ils vivent, et la science telle qu'elle se pratique et s'enseigne trop souvent chez nous.